AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL 15 F.

17 Août 1964

Supplément n° 1 du Bulletin du mois d'Août 1964

/Avertissement/

ARBRES FRUITIERS

POMMIERS - POIRIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Nous rappelons la nécessité du maintien d'une protection soignée des fruits vis-à-vis du Carpocapse. Les conditions météorologiques du début du mois ont été favorables à l'évolution de cet insecte et les larves issues du 2ème vol (en voie d'éclosion) sont à même de provoquer une attaque sévère.

Un nouveau traitement pourra être réalisé dans la période du 18 au 20 Août.

Tenir compte de la législation en vigueur, notamment en ce qui concerne les limitations d'emploi des différents produits.

/Information/

PECHERS, POMMIERS, POIRIERS

MOUCHE MEDITERRANEENNE DES FRUITS

Les conditions particulières enregistrées au cours de ces dernières semaines (persistance du temps sec et chaud) ont pu permettre l'implantation dans nos régions, de foyers isolés de Mouche méditerranéenne des fruits (Ceratite). Ces foyers se constituent en général à la faveur des importations de fruits en provenance de pays à climat méditerranéen (Midi de la France, Afrique du Nord, Espagne, etc...) dont une certaine proportion peut être contaminée.

Les vergers situés à proximité des lieux de décharge publique ou de zones urbaines, sont en général ceux où les attaques de Mouche ont le plus de chance de se produire.

.../...

DLP 20-8-64 333081

201

La lutte chimique permet une bonne protection. Les arboriculteurs auront donc le plus grand intérêt à surveiller leurs plantations pour pouvoir, le cas échéant, intervenir par des pulvérisations espacées tous les 8 à 10 jours avec un des produits suivants :

- Malathion	: jusqu'à	7	jours	avant	la récolte
- D.D.D.	: "	7	"	"	"
- D.D.T.	: "	15	"	"	"
- Trichlorfon	: "	7	"	"	"
- Methoxychlore	: "	7	"	"	"
- Dimethoate	: "	7	"	"	"
- Fenthion	: "	7	"	"	"

POMMES DE TERRE

MILDIOU

Le temps sec qui s'est manifesté sur nos régions au cours des dernières semaines n'a pas permis le développement du Mildiou de la pomme de terre.

Le retour d'un temps plus humide pourra éventuellement favoriser des contaminations sur feuillage à partir des rares taches existantes.

Dans le cas de conditions favorables à cette maladie, le seul traitement qui pourraît être envisagé actuellement, serait la destruction chimique des fanes qui a pour but d'empêcher les contaminations sur tubercules.

On opèrera à une date aussi rapprochée que possible du début de la récolte.

Produits pouvant être utilisés :

- Le Diquat :

  à la dose de 1,200 kg de matière active à l'ha en employant 350 litres d'eau.

- Le Chlorate de soude :

  à 20 kg à l'ha avec 1000 à 1.500 litres d'eau.

- Le Dinitrobutylphenol (D.N.B.P.) :

  à la dose de 2,640 kg de matière active à l'ha avec adjonction de 25 litres de Fuel pour renforcer son action.

- Le Pentachlorophenol (P.C.P.) :

  à la dose de 4 à 6 kg de matière active à l'ha avec adjonction de 60 à 90 litres de Fuel.

.../...

17 Août 1964

H O U B L O N

Compte tenu de l'état de développement des houblons et de la nécessité d'assurer une bonne protection des cônes contre toute attaque possible de la maladie, il est nécessaire d'appliquer un nouveau traitement fongicide dans la période du 18 au 20 Août.

C O L Z A

DESHERBAGE ANTIGRAMINEES DE PRE-SEMIS.

A l'égard de certaines graminées, notamment Folle avoine, Vulpin, Agrostis, etc... il est possible d'effectuer un traitement chimique immédiatement avant le semis en ayant recours au Diallate pulvérisé sur sol nu.

La dose utilisée est de 1,200 kg à 1,400 kg de matière active à l'hectare lorsqu'il s'agit du Vulpin ou de la Folle avoine. Cette dose doit être portée de 1,800 kg à 2 kg lorsqu'on envisage de détruire les repousses de Ray-grass ou d'Agrostis. Traiter sur sol bien emmietté. L'enfouissement sera assuré par un hersage croisé.

ERRATUM

DESINFECTION DES SEMENCES

Une erreur de rédaction a été commise lors de l'établissement de notre bulletin du 4 Août à propos de l'emploi de Lindane dans la désinfection des semences.

Les doses conseillées sont de l'ordre de 40 à 50 gr. d'une spécialité commerciale titrant au moins 75 % de Lindane pur par kilo de semence.

Les Contrôleurs :
J. BERNARD et C. GACHON.

l'Inspecteur :
J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG/Directeur-Gérant : L. BOUYX.